

Je circule calmement et en silence.

Pourquoi :

- pour arriver plus **calme en classe**, donc être plus disponible aux apprentissages.
- pour maintenir un environnement calme, **par respect pour les autres**.
- par mesure de **sécurité**.



Je respecte les autres (en paroles et en gestes).

Pourquoi :

- parce que l'école doit être un milieu de vie agréable, pacifique et épanouissant.
- pour que tous soient en sécurité.
- pour préserver l'intégrité physique et psychologique de chacun.
- parce que l'école du Val-de-Grâce véhicule des valeurs de respect.
- parce que j'apprends à vivre en groupe et à régler mes conflits.
- parce que j'apprends la bienséance et le savoir-vivre.

Code de vie

École du Val-de-Grâce

Je me présente à l'école avec les objets requis et les vêtements appropriés.

Pourquoi :

- parce que l'école véhicule des valeurs pacifiques.
- par mesure de sécurité.

Je respecte le matériel et mon environnement.

Pourquoi :

- pour que l'école soit un milieu de vie agréable et propre.
- parce que je suis responsable du matériel que j'utilise.
- parce que je dois apprendre la valeur des choses
- parce que je vis en collectivité.
- parce que j'apprends à vivre en harmonie avec la nature.

Je respecte les consignes données par les adultes en autorité à l'école.

Pourquoi :

- par mesure de sécurité.
- parce que j'apprends à vivre en groupe.
- afin d'assurer le bon fonctionnement de l'école.

Et qu'arrive-t-il s'il y a un manquement ?

Démarche d'intervention	
Agirs mineurs	Agirs majeurs
<p>1^{er} niveau : Avertissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • La personne témoin intervient auprès de l'élève pour lui souligner son non-respect du code de vie de l'école et une conséquence logique lui est décernée. <ul style="list-style-type: none"> • Intervention, réparation et « Je me reprends » <p>❖ Cette intervention est répétée à tous les niveaux de la démarche à chacun des agirs mineurs.</p> <p>2^e niveau : Billet au titulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'adulte-témoin consigne le geste (billet d'information au titulaire). Ce billet est remis au titulaire qui en fait le suivi. <p>3^e niveau : Billet au titulaire + aux parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'adulte-témoin consigne le geste (billet d'information au titulaire). Ce billet est remis au titulaire. Une première information écrite (et au besoin téléphonique) est donnée aux parents. <p>4^e niveau et plus : Billet au titulaire + aux parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'adulte-témoin consigne le geste (billet d'information au titulaire et aux parents). Ce billet est remis au titulaire. Une deuxième information écrite (et au besoin téléphonique) est donnée aux parents. Rencontre des parents si nécessaire. La direction est informée de la situation, rencontre l'élève et signe le billet. <p>N.B. : L'adulte-témoin s'assure d'une communication sans délai (message écrit ou verbal) avec le titulaire pour assurer un suivi efficace de toute situation.</p>	<p>Pour tout agir majeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervention directe de l'adulte-témoin (arrêt d'agir) • Retrait immédiat de la situation le temps que l'élève se calme (supervisé par un adulte) • La personne témoin intervient auprès de l'élève pour lui souligner son non-respect du code de vie de l'école. • Selon l'intensité et la fréquence du comportement, une ou des conséquence(s) logique(s) et une ou des mesure(s) énumérée(s) dans ce document sont appliquée(s). • L'adulte-témoin consigne le geste (Billet d'information au titulaire). Ce billet est remis au titulaire qui en assure le suivi avec la direction. Une information écrite est donnée aux parents et à la direction. Une communication téléphonique et/ou une rencontre peut être nécessaire.

Mesures et conséquences possibles

Selon le type, l'intensité et la fréquence du comportement, nous pouvons avoir recours :

- 1) Mesures de soutien et relation d'aide (voir la liste)
- 2) Aux conséquences suivantes :
 - Pratique du bon comportement, geste de réparation, réflexion écrite, retrait de privilège, retenue, perte de récompense (activité ou sortie), travail à reprendre, mot ou lettre d'excuse, etc.
 - Retrait de la classe supervisé à l'interne, suspension à la maison avec possibilité de retour progressif à l'école avec évaluation périodique.





Voici tout ce qui est possible de faire pour m'aider :

Mesures de soutien et relation d'aide

- Enseignement des bons comportements
- Programme d'entraînement aux habiletés sociales
- Soutien de l'adulte et apprentissage de geste de réparation
- Feuille de route, contrat, (au besoin)
- Rencontres individuelles avec l'enseignant titulaire
- Rencontres individuelles avec la direction de l'école
- Médiation supervisée par un adulte de l'école.
- Références aux spécialistes concernés, avec l'accord des parents (psychologue, psychoéducatrice, CSSS, Centre jeunesse).
- Mise en place d'un plan d'intervention adapté pour les élèves qui en ont besoin
- Démarche de réintégration à l'école
- Réintégration progressive en classe avec objectifs spécifiques à poursuivre.

Code vestimentaire

Je m'habille convenablement pour venir à l'école. Les vêtements ou accessoires à messages violents sont interdits. Voici quelques exemples de ce qui convient :

<p><u>Vêtements pour le haut du corps:</u> qui cachent la poitrine, le ventre et les sous-vêtements. Ex. : chandail, blouse, chemise, etc. Les camisoles à bretelles larges sont tolérées.</p>	
<p><u>Vêtements pour le bas du corps :</u> sont permis les pantalons, les pantalons capris (3/4), la robe. Les bermudas et les jupes qui arrivent près des genoux (qui couvrent une bonne partie des cuisses).</p>	
<p><u>Vêtements pour la saison froide :</u> les bottes, les pantalons de neige ou un survêtement sont exigés, le midi et lors des récréations, tout au long de la période ciblée par l'équipe-école. Cela permet d'être au sec, confortable et disponible aux apprentissages en classe.</p>	
<p><u>Chaussures:</u> une paire d'espadrilles et/ou de souliers à semelles basses sont demandés. Si vous optez pour une paire de sandales, ces dernières doivent avoir une semelle basse et s'attacher à la cheville, pour jouer en sécurité sur la cour. Les enfants doivent changer de chaussures de l'extérieur vers l'intérieur et vice-versa.</p>	
<p><u>Casquettes, capuchons et autres couvre-chefs :</u> Doivent être retirés à l'intérieur.</p>	

Engagement :

J'ai pris connaissance de ce document et je m'engage à faire de mon mieux pour m'y conformer :

Signature de l'élève

Signature du parent